

<http://porte-normandie-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1432>



URGENT ! Les demandes d'aménagements aux examens, c'est maintenant !

- Enseignement - Accompagnement des élèves à besoins spécifiques -



Date de mise en ligne : mardi 19 novembre 2019

Copyright © Lycée Porte de Normandie - Tous droits réservés

En pièce-jointe, le dossier pour le lycée pro.

Les demandes pour les Terminales du Lycée Général et Technologique sont terminées

Les parents ne sont concernés que par la première page, le certificat médical sera rempli par le médecin scolaire et la 2e page sera remplie par le professeur principal.

Pour les 1ères du lycée général et technologique, 2 cas se présentent :

- ▶ des aménagements ont déjà été notifiés au diplôme National du Brevet, il faut dans ce cas remplir ce document : <https://cache.media.education.gouv...>
- ▶ si je n'ai jamais eu d'aménagements, remplir ce document : <https://cache.media.education.gouv...>

Dossier à rendre au plus vite.